

Cet article met en perspective l'intervention de **Lorène Travers** à la deuxième soirée du cycle de cours publics les **Petites Leçons de Ville**, LE CENTRE D'ANIMATION, proposée en 2019, par le CAUE de Paris.

Lorène Travers est chef du Service des Projets Territoriaux et des Équipements à la sous-direction de la Jeunesse de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris.

LES CENTRES PARIS ANIM'

La dénomination « Paris anim' », créée en 2016 par la réforme des équipements jeunesse, rassemble le réseau parisien de centres d'animation autour d'un socle de prestations de base. Le centre d'animation est ici défini comme une structure socioculturelle de proximité, fonctionnant en partenariat avec le secteur associatif, les équipements publics et les services locaux. Alors que les équipements Paris-jeunes, également gérés par la Direction de la Jeunesse et des Sports, s'adresse aux 14-26 ans, les centres Paris anim' sont intergénérationnels.

Les centres d'animation sont nés d'initiatives associatives, et ont été progressivement municipalisés. Aujourd'hui, ils sont inscrits à l'inventaire des mairies d'arrondissement dans le cadre de la loi PML (loi relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille et Lyon). Les mairies d'arrondissement sont responsables du bon fonctionnement de l'équipement, et les actions d'animation socioculturelle sont externalisées auprès du secteur associatif ; 1788 salariés de l'éducation populaire font vivre les centres. Les organismes gestionnaires peuvent être désignés de deux façons : par des marchés publics de deux ans renouvelables deux fois, ou par une délégation de service public de cinq ans.

Quatre missions sont confiées aux gestionnaires des centres Paris anim' :

- La mise en place d'un projet global et cohérent d'activités régulières, visant à l'épanouissement des individus. Ces activités se déclinent en neuf catégories, telles que « danse » ou « jeux d'esprit ».
- L'organisation d'activités spécifiques pour les jeunes : stages, séjours, accueil informel, ateliers sur le Temps d'Activité Périscolaire (TAP).
- La proposition d'une offre à l'attention des populations fragilisées : cours d'alphabétisation, aide à la rédaction de CV, etc.
- La création d'un espace d'échange social et le montage d'activités de proximité : conférences, fêtes de fin d'année, etc.

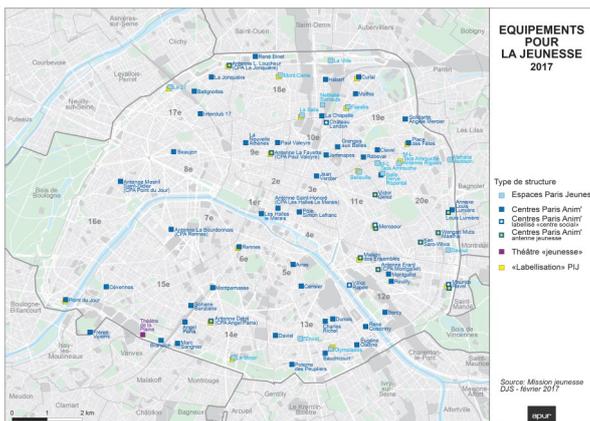
Pour l'année 2017-2018, 58 415 personnes étaient inscrites dans les centres parisiens, et plus de 400 000 personnes ont fréquenté les activités de convivialité.



[ill. 1] Cuisine pédagogique du centre Paris anim' Daviel (13^e). Les cuisines pédagogiques favorisent la mixité sociale et intergénérationnelle.



[ill. 2] Expérimentation d'une bulle sportive au centre Paris anim' Nouvelle Athènes, rue de la Tour des Dames (9^e).



[ill. 3] Équipements pour la jeunesse en 2017.

* Blousons noirs :

Sous-culture juvénile apparue en France dans les années 1950, et ayant connu son apogée entre 1958 et 1961.

Certaines activités sont payantes, notamment les activités régulières. Leurs prix sont adossés au quotient familial pour rester accessibles à tous. Les gestionnaires des centres ont également pour mission d'encourager la vie de quartier. Récemment, des comités d'usagers ont été formés pour promouvoir l'engagement citoyen. Des salles sont mises à disposition des usagers, que ce soit à titre gracieux (par exemple, pour les écoles) ou payant (par exemple, les studios de musique). Les centres d'animation comprennent généralement des salles polyvalentes, des salles spécifiques (poterie, arts plastiques, multimédia...), des espaces dédiés aux jeunes, des cuisines pédagogiques (ill. 1), ainsi que des salles destinées aux activités de danse ou de sport (ill. 2) et des pôles musicaux.

50 centres Paris anim' sont répartis sur le territoire parisien (ill. 3). Le parc est très hétérogène en terme de surfaces : certains centres ne font qu'une centaine de mètres carrés, alors que le plus grand s'étend sur plus de 1400 m². Les deux centres les plus anciens encore actifs sont celui de la rue Mercœur (1961) et de la Porte Brancion (1962), qui ont été construits en réponse à l'été des blousons noirs* et avaient été ouverts en tant que Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC). Depuis la création des premiers centres, des équipements culturels (théâtres, salles de spectacles, etc.) ont été détachés puis rattachés dans des ensembles immobiliers uniques, en fonction des politiques culturelles de la Ville. Cela témoigne d'une constante ré-interrogation de la place de l'éducation populaire dans son rapport aux activités culturelles.